

FAQ : Mesurer l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs

1. Que signifie le sigle « SAPL » (« SPAR » en anglais)?

Le sigle « SPAL » signifie « sport, activité physique et loisirs ». (**Note de traduction :** Ce sigle est peu utilisé en français, contrairement à son équivalent « SPAR » en anglais, qui veut dire « *sport, physical activity and recreation* ».) On y englobe les sports d'équipe, l'athlétisme, la marche et l'exercice, les passe-temps, la fréquentation des parcs et des installations communautaires, la randonnée et d'autres activités de plein air.

2. Quel est l'objectif du projet « Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs »?

Les décideurs ont besoin d'études et d'éléments probants pour formuler des propositions solides lorsqu'ils préparent, évaluent et débattent de politiques, de programmes et d'autres initiatives. Ce projet a pour objet de quantifier les effets que les investissements dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs peuvent avoir sur la santé et sur le bien-être social, économique et environnemental des collectivités canadiennes. En décidant d'investir stratégiquement dans ce domaine, les autorités gouvernementales peuvent donc s'attendre à des dividendes substantiels.

3. Pourquoi cette étude est-elle importante et à quelles fins doit-elle servir?

À ce jour, les analyses des retombées économiques du sport, de l'activité physique et du loisir au Canada s'avèrent limitées, obsolètes ou disparates. L'étude peut éclairer les décideurs et les acteurs du secteur dans l'élaboration des politiques et des programmes, l'allocation des budgets et la planification stratégique. Les faits montrent le rôle essentiel du sport, de l'activité physique et des loisirs dans la promotion de la santé publique, de la résistance au changement climatique et du développement urbain et communautaire.

4. Qui parraine ce projet?

L'[Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie \(ICRCP\)](#) et l'[Association canadienne des parcs et loisirs \(ACPL\)](#) se sont associés pour mener à terme cette étude afin que l'on dispose de nouvelles données de recherche et de nouvelles ressources qui démontrent l'incidence et la valeur multiformes du sport, de l'activité physique et des loisirs. L'ICRCP et l'ACPL remercient Raymond Chabot Grant Thornton pour leur importante contribution aux données. Nous remercions également Parcs Canada, le Conseil du sport, de l'activité physique et des loisirs et le Réseau canadien de formation pour les parcs et les loisirs pour le financement de ce projet, qui n'aurait pas été possible sans leur soutien. Nous remercions par ailleurs le comité d'experts et le comité de mobilisation du savoir pour leur temps, leurs conseils et leur expertise.

5. Qu'est-ce que l'ICRCP et l'ACPL?

Créé en 1980, l'[ICRCP](#) est le principal organisme national voué à la recherche et à la veille dans le domaine de l'activité physique, du sport et des loisirs. L'ICRCP se concentre sur la diffusion de connaissances et la formulation de recommandations fondées sur des données probantes qui mettent en évidence l'importance de l'activité physique pour améliorer la qualité de vie globale de la population canadienne.

L'[ACPL](#) appuie le travail essentiel des acteurs des loisirs et des parcs pour l'édification de collectivités saines, dynamiques et fortes dans tout le Canada. Elle se consacre à démontrer les bienfaits apportés par les lieux et programmes récréatifs et à défendre les pratiques durables, en plus d'agir comme chef de file dans l'élaboration des politiques publiques. Ses efforts misent sur la diversité et l'accessibilité d'installations récréatives et de parcs bien entretenus pour favoriser le bien-être physique et mental des gens.

6. Dans quelle mesure les conclusions du rapport concernant l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs sont-elles exactes?

Certaines conclusions reposent sur des extrapolations. La recherche présente des lacunes reconnues, notamment en ce qui concerne les effets du sport, de l'activité physique et des loisirs sur la santé et l'environnement. Il est donc probable que les résultats soient en deçà de la réalité et que de nouvelles recherches soient nécessaires pour mieux comprendre la situation. Cependant, l'étude brosse un premier portrait important des fortes possibilités de rentabilisation des investissements dans le secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs. On a fait appel à une firme indépendante, Raymond Chabot Grant Thornton, pour préciser les indicateurs économiques, analyser les incidences et calculer les équivalents monétaires présentés dans le rapport. Les données utilisées dans le présent rapport représentent une photo dans le temps et correspondent aux chiffres les plus récents accessibles au moment de la rédaction. Toutefois, les données provenant de diverses sources sont constamment mises à jour, ce qui peut entraîner des divergences.

7. Pourquoi avoir regroupé le sport, l'activité physique et les loisirs?

Ces activités sont étroitement liées et on les a regroupées pour donner une vue d'ensemble de leur apport à la société canadienne. C'est aussi en mesurant ensemble les incidences du sport, de l'activité physique et des loisirs que les acteurs de ce secteur et les pouvoirs publics planifient, discutent et rendent compte des activités qui y sont liées. Par exemple, en février 2023, les ministres responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs au fédéral et dans les provinces et territoires ont tenu une réunion de deux jours axée sur la mise en œuvre de leurs priorités communes dans ce domaine.

8. Pourrait-on additionner les montants totaux pour chaque incidence (sociale, sanitaire, économique et environnementale) dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs?

Non. Puisque ces chiffres évaluent des constructions ou des concepts différents (par exemple, coûts, avantages et valeur), les montants totaux pour les retombées sociales, sanitaires, économiques et environnementales ne peuvent être additionnés. Chaque facteur doit être considéré séparément.

9. Va-t-on poursuivre ce projet de recherche?

Oui. Des efforts sont en cours pour accéder aux données et les analyser afin d'atténuer les lacunes et les sous-estimations. On aura donc besoin d'un financement et d'un soutien

constants de la part des secteurs public et privé pour affiner encore la recherche, ce qui comprend la mise au point d'outils faciles à utiliser par les planificateurs et les décideurs politiques et pouvant être adaptés au contexte local.

10. Comment les gouvernements peuvent-ils rentabiliser leurs investissements dans le sport, l'activité physique et les loisirs?

Il faut un effort coordonné entre les trois ordres de gouvernement et le secteur privé pour élaborer une stratégie d'investissement durable, fondée sur des données probantes, qui maximise les effets positifs du sport, de l'activité physique et des loisirs. Les gouvernements peuvent subventionner de manière stratégique des projets qui encouragent l'activité physique et soutiennent l'infrastructure communautaire et intégrer le sport, l'activité physique et les loisirs dans les politiques en matière de santé publique, d'urbanisme et d'environnement, afin de tirer parti de leurs nombreux bienfaits pour la population canadienne.

11. À combien s'élève la contribution du sport, de l'activité physique et des loisirs à l'économie canadienne?

Selon les calculs, le sport, l'activité physique et les loisirs contribuent chaque année à hauteur de 37,2 milliards de dollars au PIB du Canada, ce qui témoigne de leur rôle majeur dans le développement économique et le bien-être des individus. Il s'agit d'une sous-estimation, car ce chiffre ne tient pas compte de certains produits tels que les vêtements de sport et d'autres articles.

12. Le secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs est-il rentable?

Les ventes au détail des produits pour le sport, l'activité physique et les loisirs ont atteint 23,3 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente, contribuant ainsi à hauteur de 21,5 milliards de dollars au PIB. En 2021, le secteur des « autres loisirs et divertissements » a enregistré une marge bénéficiaire de 7,7 %, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne de sa résilience et de sa croissance, en montrant aussi à quel point il peut faire l'objet d'investissements judicieux.

13. Quelle est l'incidence sociale du sport, de l'activité physique et des loisirs?

Sur le plan social, ce secteur contribue à renforcer la solidarité communautaire et à développer le bénévolat. En plus de sa profonde incidence sociale, le bénévolat est essentiel à la survie et à la prospérité du secteur. En 2020, le travail bénévole de la population canadienne dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs a apporté à la société l'équivalent financier de 13,6 milliards de dollars.

14. Comment le sport, l'activité physique et les loisirs renforcent-ils les collectivités?

Le sport, l'activité physique et les loisirs contribuent fondamentalement à la cohésion sociale, à l'amélioration de la santé physique et mentale, à la stimulation de la croissance économique locale et à la durabilité de l'environnement. La pratique du sport, de l'activité physique et des loisirs favorise également l'inclusion et permet de constituer des collectivités plus saines, plus résilientes et considérées comme plus sûres.

15. En quoi le sport, l'activité physique et les loisirs contribuent-ils à la santé publique?

L'examen de l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs sur la santé dans le cadre du présent rapport fait ressortir les coûts des soins de santé à l'échelle nationale. Les coûts des soins de santé engendrés par l'inactivité physique ont été estimés en moyenne à 3,9 milliards de dollars par an. Ce montant correspond aux coûts directs et indirects des soins de santé associés à la mortalité prématurée pour certaines pathologies liées à la sédentarité (maladies cardiovasculaires, accidents vasculaires cérébraux, diabète de type 2, hypertension, cancer du sein, cancer du côlon, ostéoporose et dépression). En supposant une réduction de dix points de pourcentage du degré d'inactivité physique, l'étude en vient à la conclusion que le système de soins de santé pourrait économiser au bas mot 629 millions de dollars chaque année en traitements de base et en soins prolongés pour ces maladies, en plus des vies épargnées.

16. Quelle incidence le sport, l'activité physique et les loisirs ont-ils sur le plan environnemental?

Ces activités contribuent à l'édification de collectivités capables de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques et viennent appuyer les objectifs nationaux et mondiaux en matière de lutte au changement climatique. Inversement, l'environnement bâti influe sur la pratique du sport, de l'activité physique et des loisirs. Le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes de 2019 indique que de 30 à 35 % des installations de loisirs sont dans un état passable à médiocre et que, dans certaines catégories, plus de 60 % d'entre elles ont au moins 20 ans. Le coût du remplacement de cette infrastructure vieillissante a été estimé à 42,5 milliards de dollars en 2020. Ces améliorations pourraient créer des environnements plus accueillants, plus conviviaux et plus sûrs, ce qui inciterait un plus grand nombre de personnes à s'engager dans la pratique du sport, de l'activité physique ou des loisirs. En plus de rappeler le rôle primordial de l'environnement physique et bâti dans la promotion de la santé et la réduction de la pollution, ce constat met en évidence les avantages considérables qu'il y aurait à entretenir et à moderniser les infrastructures communautaires vieillissantes dans le contexte d'une crise climatique de plus en plus grave.

17. À combien s'élèvent les investissements dans l'infrastructure du sport, de l'activité physique et des loisirs?

En 2022, les gouvernements ont investi deux milliards de dollars dans les infrastructures communautaires, dont 1,5 milliard provenant du niveau municipal. Rappelons qu'une partie de l'investissement municipal pourrait provenir d'un financement fédéral, provincial ou territorial (par exemple, au moyen de subventions et de contributions). Ce chiffre est fort probablement en deçà de la réalité, compte tenu des différents programmes mis en œuvre par les trois ordres de gouvernement. Toutefois, les administrations municipales font des investissements considérables dans le secteur du

sport, de l'activité physique et des loisirs, même si les avantages qui en découlent s'étendent aux niveaux provincial et fédéral.

18. La population canadienne est-elle satisfaite des investissements publics actuels dans le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs?

Les enquêtes indiquent que 61 % de la population canadienne est favorable à une augmentation du financement public du sport, de l'activité physique et des loisirs, par rapport aux investissements existants. Les investissements actuels ne suffisent pas à remédier au vieillissement de l'infrastructure.

19. Comment puis-je être utile?

Pour soutenir cette initiative, vous pouvez nous faire part de vos données et recherches liées au sport, à l'activité physique et aux loisirs. Nous nous penchons en permanence sur des données supplémentaires susceptibles de rendre notre analyse plus exhaustive. Vous pouvez nous [transmettre des documents à cette adresse](#).

20. Comment puis-je me tenir au courant de ce projet?

Pour recevoir les dernières nouvelles, y compris celles concernant les données, les outils et les ressources, veuillez [vous inscrire ici](#).

21. Comment puis-je prendre contact avec l'équipe du projet?

Vous pouvez nous transmettre des documents ou nous faire part de vos questions à [cette adresse](#).